



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/09/2025

**Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15**

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de Conseillers Présents : 14**

**Nombre de Conseillers représentés : 0**

**Début de séance : 20h30**

**Fin de séance : 22h05**

**DATE DE CONVOCATION**  
09/09/2025

**AFFICHAGE LE**  
29/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 15 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 9 septembre 2025, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

**Présents :**

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Lucie Rousselet-Jurcevic, Nicolas Métivier, Gaël Marandin, Francis Meuterlos, Samuel Péridy, Estelle Remacle, Florence Collino, Sandrine Boillot, Thierry Rolland, Bénédicte Lavier, Hervé Lacroix, Vanessa Jeannin.

**Excusés :**

**Absent :** Marlène Benoit.

**Pouvoirs :**

**Secrétaire :** Laurent Poncet

### MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE ET DES TARIFS

Pour adapter le règlement de la médiathèque aux différents besoins, il est proposé de clarifier certains points :

- concernant l'inscription à titre individuel,
- concernant les modalités de prêt,
- concernant les recommandations et interdictions,

Une nouvelle version du règlement a été élaborée et est soumise au conseil municipal.

Par ailleurs, il est proposé de modifier les tarifs pratiqués pour les vacanciers précédemment fixés à 10,00 € par foyer + une caution de 50,00 € et de prévoir plutôt un tarif de 5,00 € / mois + une caution de 50,00 €.

Pour rappel les autres tarifs restent inchangés :

- habitants de Métabief permanents ou à titre secondaire : 10,00 € par foyer
- habitants d'autres communes : 20,00 € par foyer

Après un échange autour des différentes modalités possibles, leur coût et leur intérêt, les élus valident ces modifications.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- autorise la modification du règlement intérieur de la médiathèque en conséquence**
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Métabief,  
Le Maire,  
Gérard DEQUE

